

GRAND PRIX DE LIMERE

8 au 10 avril 2023

GOLF D'ORLEANS LIMERE

1411 Allée de la Pomme de Pin, 45160 ARDON.

Tél : 02.38.63.89.40 – Mail : grandprix@golflimere.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 54 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 3 jours.

Une série Dames : index inférieur à 9,5

Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 6,5

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
132	30	13

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **25 mars 2023**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Cut : après 36 trous, **60 joueurs plus les ex-æquo** seront qualifiés pour le dernier tour au prorata du nombre des inscrits par série.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions, directement à l'accueil ou par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 15 janvier 2023 et jusqu'au 25 mars 2023 à 18 heures**. Elles seront adressées à l'adresse figurant dans le cadre en bas du bulletin d'inscription.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement le 7 avril 2023 comprise)

- | | | |
|---|-----------|---------------------------------|
| • Adultes | 110 Euros | (55 € pour les membres du club) |
| • Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1999 et 2004) | 65 Euros | (33 € pour les membres du club) |
| • Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2005 ou après) | 50 Euros | (25 € pour les membres du club) |

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 29 mars 2023 à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le 7 avril 2023, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Lundi 10 avril 2023, environ 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel